

85474-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Plant upgrade work – Marché de performance énergétique pour la rénovation et la modernisation des installations de production de chaleur et de froid du Centre Hospitalier de Sallanches

OJ S 25/2026 05/02/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Oibreacha - Soláthairtí - Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

R-phost: Achats_publics_gh@ch-alpes-leman.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Sláinte

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Marché de performance énergétique pour la rénovation et la modernisation des installations de production de chaleur et de froid du Centre Hospitalier de Sallanches

Cur síos: Marché global de performance au sens des articles L2171-3 et R2171-2 à R2171-3 du Code de la Commande Publique. Le CH de Sallanches entend recourir à la procédure de dialogue compétitif en application des articles L. 2124-4, R. 2124-5 et R. 2161-24 à R. 2161-31 du Code de la Commande Publique dans la mesure où le besoin du pouvoir adjudicateur ne peut être satisfait sans adapter des solutions immédiatement disponibles et que la réponse à ce besoin consiste en une solution innovante. Le CH de Sallanches n'est objectivement pas en mesure de rédiger le cahier des charges techniques sans échanger et dialoguer au préalable avec les candidats. Par ailleurs, l'opération projetée va nécessairement comprendre des prestations de conception. Le candidat est informé que le Centre Hospitalier Alpes Léman, établissement support du GHT Léman Mont Blanc, passe le contrat dans le cadre de sa compétence légale (article L.6132-2-5°a) du code de la Santé Publique) au bénéfice de l'établissement partie bénéficiaire membre du GHT, les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc. A ce titre, l'établissement support mène la procédure de passation et signe le contrat pour le compte de l'établissement partie bénéficiaire. L'établissement partie bénéficiaire est pour sa part, responsable de l'exécution du contrat à l'exception de la passation d'éventuels avenants.

Aitheantóir an nós imeachta: a3c080ae-0dc9-449c-891a-ff8bd224b76e

Aitheantóir inmheánach: HPMB_pole_energie_cand

An cineál nós imeachta: Idirphlé iomaíoch

Príomhghnéithe an nós imeachta: Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les candidats ne peuvent présenter une offre qu'en qualité alternative de candidat individuel ou de membre d'un seul groupement. Par application de l'article Article R2142-21 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats d'agir à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements, - En qualité de membres de plusieurs groupements. Pour la notification du marché, le groupement devra prendre la forme d'un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire La composition du groupement doit permettre de remplir la

totalité de la mission et couvrir tous les corps d'état du projet. Elle doit comprendre, a minima, les compétences suivantes : • Un opérateur économique en matière d'exploitation, gestion et fourniture d'énergie et travaux sur les équipements techniques de production de chaleur et de froid ; • Une entreprise de bâtiment (fondations, gros œuvre, charpente métallique, bardage ...) (*1) • Une équipe de maîtrise d'œuvre composée : A minima (obligation) et en co-traitance - D'un architecte inscrit à l'Ordre -Un ou des BET thermique et fluides (comprenant chauffage et froid, ventilation, électricité Cfo, Cfa,) (*2) qualifié OPQIBI parmi les qualifications suivantes : 1313 - Etude d'installations complexes de chauffage et de ventilation. 1319 - Étude de réseaux de transport de chaleur et de froid. 1323 - Maîtrise d'œuvre en génie climatique complexe. 2013 - Maîtrise d'œuvre des installations de production utilisant l'énergie géothermique -Un BET structure / VRD (*2) -Un BET spécialisé dans la géothermie sous sol L'équipe pourra s'adjoindre les compétences suivantes (prestations pouvant également être sous-traitées au sein du groupement) -Un constructeur / foreur / entreprise spécialisée dans les réseaux de chaleur, titulaire de la qualification « Qualiforage – Forages géothermiques » -Un économiste de la construction -Un BET électricité -Un acousticien, -Autre compétence selon choix du groupement. Nota : (*1) Une seule entreprise peut regrouper toutes les compétences de TP /VRD/ bâtiment (*2) Un seul BET peut regrouper toutes les compétences thermique, fluides, structure, commissionnement. Le mandataire sera l'opérateur économique de gestion de la fourniture d'énergie et d'exploitation maintenance. Sélection des candidats Sur la base des pièces remises lors du dépôt des dossiers de candidature, les candidats invités à participer au dialogue seront sélectionnés après vérification de leur aptitude à assurer la réalisation du projet pendant toute la durée du contrat, au regard des critères de sélection des candidatures indiqués et pondérés suivants : Capacités techniques, économiques et financières (30 points) par référence aux pièces suivantes : - Les certificats de qualifications professionnelles, - La déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, - Les éléments demandés sur ce point dans le présent avis. Moyens humains (30 points) avec le niveau minimum exigé sur ce point dans le présent avis par référence aux pièces suivantes : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de même nature que celles du marché Références (40 points) et leur conformité avec le niveau minimum exigé sur ce point dans le présent avis. Les références sont appréciées au regard de leur pertinence avec celles requises par le présent marché. Prime versée aux soumissionnaires : Les candidats qui se seront impliqués dans la procédure du dialogue compétitif en visitant les installations et en produisant une proposition et une offre se verront allouer une prime. Le montant de cette prime est de 40 000 € HT par candidat / par groupement. Réduction ou suppression de la prime : Les offres suivantes ne sauraient donner lieu à l'attribution d'aucune prime : • Les offres réceptionnées après expiration du délai imparti à cet effet. • Les offres inappropriées au sens de l'article R. 2152-1 du Code de la commande publique. • Les offres rejetées comme anormalement basses dans les conditions fixées à l'article R. 2152-4 du Code de la commande publique. • Les offres qui demeurent inacceptables à l'issue du dialogue conformément à l'article R. 2152-1 du Code de la commande publique. Les offres suivantes ne donnent lieu qu'à l'attribution d'une prime d'un montant réduit : • 0% de la prime pour les offres dont la note Valeur technique (critère d'analyse des offres) ramenée sur 20 est inférieure à 10. • 50% de la prime pour les offres dont la note Valeur technique (critère d'analyse des offres) ramenée sur 20 est comprise entre 10 et 13. La prime, destinée à l'ensemble des membres du groupement, sera versée au mandataire dans un délai de 50 jours à compter de la notification de la décision prononcée par le pouvoir adjudicateur. Le mandataire du groupement se chargera de la ventilation de la prime auprès des autres

membres du groupement. Le candidat retenu à l'issue de la procédure ne recevra pas cette prime, réputée être intégrée dans sa rémunération. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres finales)

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Cineál breise an chonartha: Soláthairtí, Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 45259900 Plant upgrade work

Aicmiú breise (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services , 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work, 45259300 Heating-plant repair and maintenance work, 71314200 Energy-management services, 71314300 Energy-efficiency consultancy services, 45232141 Heating works, 09000000 Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy, 09300000 Electricity, heating, solar and nuclear energy , 09330000 Solar energy, 50700000 Repair and maintenance services of building installations, 50720000 Repair and maintenance services of central heating, 50730000 Repair and maintenance services of cooler groups

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Sallanches

Foroinn tíre (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Conditions de participation : Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions : • Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat ; • La lettre de candidature renseignée (formulaire DC1) présentant le candidat, datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat ou le groupement candidat ainsi que le cas échéant l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ; • La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ; • Une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique ; • Une déclaration sur l'honneur du candidat pour attester du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats établis hors de France. Capacité économique et financière : Chaque entreprise candidate ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : • Une déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr>, thème : marchés publics, ou équivalent), • La copie des bilans ou extraits de bilans des trois derniers exercices connus lorsque leur établissement est obligatoire en vertu de la loi. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront tout élément permettant d'évaluer leur capacité économique et financière, • La preuve d'une assurance pour les risques professionnels (L'attestation d'assurance devra préciser les garanties et risques notamment financiers, couverts dans les contrats souscrits). Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : CA minimum annuel du mandataire de 6 M. € HT. Nota : le CA minimum précité sera analysé au regard du CA moyen annuel sur les 3 dernières années. Capacité technique et professionnelle : Moyens Humains Chaque entreprise candidate ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : -

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et des opérationnels techniques (techniciens), et notamment des responsables de prestations de même nature que celles du marché Référence Chaque entreprise candidate ou en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : • Les certificats de qualifications professionnelles (la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, • Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, • Une liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années. Les candidats présenteront à cet effet un tableau de références des membres du groupement. Nota : - L'analyse portera sur (les) 5 (premières) références sélectionnées par l'entreprise candidate ou le groupement d'entreprises qui seront donc détaillées pour mettre en valeur la pertinence de ces références en terme de correspondance avec le présent marché (localisation, objet du marché, nature des prestations, équipements pris en charge, ...), le mandataire devra avoir participé à toutes les références présentées. - Une attention particulière sera apportée aux références de même nature ou se rapprochant le plus de l'objet du marché, à savoir un marché global de performance énergétique dans le domaine hospitalier et portant sur les installations d'approvisionnement énergétique (chaud & froid). - Les références seront appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des travaux et services par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur accepte toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. Les opérateurs qui ne sont pas en mesure de fournir les éléments demandés ci-dessus, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Références en matière de marché de performance énergétique (incluant des prestations de travaux et P1, P2 et P3), de moins de 5 ans, sur des centres hospitaliers portant un chiffre d'affaire minimal de 5 000 000 €.HT sur la durée. A défaut seront également acceptées : • Références en matière de travaux d'installations de centrale de production thermique (chaleur et froid) datant de moins de 5 ans et de 3 M€.HT, les références géothermie superficielle seront appréciées ET • Références en matière de d'exploitation maintenance P1/P2/P3 de centrale de production thermique (chaleur et froid) d'une durée de 5 ans minimum et de 500 k€.HT/an , datant de moins de 3 ans

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Marché de performance énergétique pour la rénovation et la modernisation des installations de production de chaleur et de froid du Centre Hospitalier de Sallanches

Cur síos: Dans le cadre de son développement et des orientations définies dans son schéma directeur, le Centre Hospitalier Intercommunal - Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc - Hôpital de Sallanches prévoit un agrandissement de son site. L'infrastructure énergétique actuelle repose sur une chaufferie bi énergie gaz et au fioul, a atteint ses limites en termes de capacité, la fin de vie des chaudières de 1995 est atteinte, qui plus est le niveau de performance est insuffisant au regard des contraintes énergétiques du moment. En parallèle, les installations de production de froid devraient également atteindre des limites de capacités, et sont difficilement adaptables à la récupération d'énergie fatale, notamment l'été. Dans ce contexte, le CH envisage la création d'un pôle énergie, déporté des installations existantes et permettant de satisfaire les futurs besoins, tout en intégrant une réflexion alliant coût global, alliant efficacité technico – économique et décarbonation. Pour ce faire, le CH envisage d'intégrer une ou plusieurs sources d'énergies renouvelables pour assurer une alimentation durable et performante de ses utilités hospitalières. Le principe du pôle énergie sera de livrer du chaud et du froid aux différentes sous-stations des bâtiments du site de Sallanches. Pour ce faire, le CH de Sallanches envisage de conclure un marché public global de performance énergétique, conformément aux articles L2171-3 et R2171-2 à R2171-3 du Code de la Commande Publique. Le marché comprend une intervention sur les ouvrages bâtis existants, pour la mise en place et l'installations de production de chaleur et de froid, pouvant aller jusqu'à la création d'un bâtiment neuf pour un pôle énergie. Le marché global de performance comporte les termes P1, P2, P3 ainsi que les travaux de mise en place des productions thermiques ainsi que de réseaux et des sous-stations chaud et, le cas échéant, froid. Le périmètre d'intervention est détaillé dans le préprogramme. Il s'agira pour l'opérateur titulaire de garantir des performances à partir d'un budget de travaux alloué et un plan de mesure et de vérification. Le dialogue devra déterminer les travaux à réaliser pour optimiser les performances, notamment les ENR et R sous un temps de retour correct, de même que l'engagement sur un volume de CEE pouvant aller jusqu'à leur valorisation. D'autres subventions restent mobilisables par le candidat, qui devra proposer un engagement pour que le montant puisse être pris en compte dans l'analyse financière. La fourniture d'énergie P1 combustible est incluse au marché, la fourniture de l'électricité est exclue du périmètre de fourniture. Le marché comprendra le volet la conduite la surveillance, le pilotage l'entretien, les réparations, les dépannages et l'astreinte dans le terme P2. De même, le marché comprendra le gros entretien renouvellement avec garantie totale (dit GER -GT) sur les installations, eu égard au fait que le périmètre du GER – GT pourra faire l'objet d'échanges pendant le dialogue. Les candidats définiront et distingueront les renouvellements dits programmés et les provisions pour imprévus. Le solde positif sera restitué à l'acheteur en fin de contrat, le solde négatif sera à la charge du titulaire. Une description plus précise sera donnée dans le programme contenant les objectifs, périmètres précis, exigences, des contraintes, du contexte technique etc. qui sera transmis aux seuls candidats sélectionnés. Les candidats sélectionnés devront présenter une offre globale et forfaitaire pour l'ensemble du marché (travaux + P2 et P3) et une offre à prix unitaire sur la fourniture P1 combustibles. Valeur hors TVA estimée : 9 600 000€.HT inclus travaux et P1, P2 et P3 sur 10 ans

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Oibreacha

Cineál breise an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 45259900 Plant upgrade work

Aicmiú breise (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services , 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work, 45259300 Heating-plant repair and maintenance work, 71314200 Energy-management services, 71314300 Energy-

efficiency consultancy services, 45232141 Heating works, 09000000 Petroleum products, fuel, electricity and other sources of energy, 09300000 Electricity, heating, solar and nuclear energy , 09330000 Solar energy, 50700000 Repair and maintenance services of building installations, 50720000 Repair and maintenance services of central heating, 50730000 Repair and maintenance services of cooler groups

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Sallanches

Foroinn tíre (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 10 Bliana

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Le marché public global de performance énergétique comportera, de la part du titulaire, des engagements de performance sur la durée du marché mesurables, notamment, en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

An líon íosta iarrthóirí a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta: 3

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 05/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif de Grenoble

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : • Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative ; • Référé contractuel pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du marché (L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA) ; • Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat ; • Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : deux mois à compter de la notification de la décision de rejet (art. R421-2 du CJA).

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal Administratif de Grenoble

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: Centre Hospitalier Alpes Léman (établissement support du GHT Léman Mont-Blanc)

Uimhir chlárúcháin: 26740084400085

Seoladh poist: 558 ROUTE DE FINDROL

Baile: CONTAMINE-SUR-ARVE

Cód poist: BP 20500

Foroinn tíre (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: cellule juridique des contrats

R-phost: Achats_publics_gh@ch-alpes-leman.fr

Teil.: 0450822429

Próifíl an cheannaitheora: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal Administratif de Grenoble

Uimhir chlárúcháin: 17380005300014

Seoladh poist: 2 place de Verdun, BP 1135

Baile: Grenoble cedex 1

Cód poist: 38022

Foroinn tíre (NUTS): Isère (FRK24)

Tír: An Fhrainc

R-phost: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Teil.: 0476429000

Seoladh idirlín: <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 392622c0-4dea-4f86-ad23-db0aa5e5ce96 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 03/02/2026 16:03:50 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 85474-2026

Uimhir eagráin IO S: 25/2026

Dáta foilsithe: 05/02/2026